

Montréal, le 23 novembre 2023

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Avocat  
Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
800, boul. de Maisonneuve Est, 11<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4M8

M<sup>e</sup> Pierre D. Grenier  
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.  
1, Place Ville Marie  
Bureau 3900  
Montréal (Québec) H3B 4M7

**OBJET : Demande d'approbation d'un contrat de service de transport d'électricité et demande d'approbation de tarifs provisoires pour l'année 2023  
Dossier Régie de l'énergie R-4240-2023**

---

Maîtres,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de la demande de ce jour, formulée conjointement par RTA et le Transporteur, de consentir à une prolongation du délai pour soumettre leurs réponses aux demandes de renseignement n<sup>o</sup> 1 de la Régie (pièce [B-0009](#)).

La Régie consent à ce délai et demande aux parties de soumettre leurs réponses **au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2023 à 14 h.**

Veillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**  
*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
NL/ml